

21 juin 2012 -17:30

## Ouverture officielle du marché chinois aux exportations de viande de porc belge

Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants et de l'Agriculture, se réjouit de l'ouverture effective du marché chinois aux exportations de viande de porc belge.

Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants et de l'Agriculture, se réjouit de l'ouverture effective du marché chinois aux exportations de viande de porc belge.

En marge de la signature du protocole sur les exportations de bourdons signé la semaine dernière entre les autorités fédérales belges et la Chine, une lettre officialisant l'agrément par les autorités chinoises de cinq entreprises belges pour les exportations de viande de porc été remise par le vice-Ministre Pu Changcheng au Ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders. Les démarches se poursuivent afin de permettre à d'autres entreprises du secteur de pouvoir également exporter vers la Chine.

Les certificats sanitaires ont été validés et des spécimens diffusés en avril dernier.

Cette lettre marque donc l'ouverture effective du marché chinois, trois ans après la signature du protocole, pour cinq entreprises belges.

Pour rappel, la Belgique a conclu les protocoles d'exportation suivants :

- le 2 mai 2012, Madame Sabine Laruelle, Ministre fédérale de l'Agriculture et Monsieur Liu Pingjun, Vice-Ministre chinois en charge de l'AQSIQ (The General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the People's Republic of China), ont signé le protocole précisant les conditions sanitaires dans lesquelles les semences bovines congelées pourront être exportées vers la Chine,
- en octobre 2010, le protocole relatif aux poires,
- en avril 2009, le protocole relatif à la viande de porc,

La Ministre travaille à ce que ce type de protocole puisse à nouveau être conclu rapidement, pour l'exportation de chevaux vivants notamment.

*Pour Sabine Laruelle : « Afin de multiplier la conclusion de ce type de protocole et par là permettre à nos entreprises d'accentuer leurs possibilités d'exportation et à notre agriculture de faire valoir ses qualités, je travaille avec l'AFSCA à la réforme de la direction Relations Internationales de l'Agence. Une administration comme l'AFSCA doit être un atout pour nos entreprises, qui encourage et soutient d'avantage encore ce type d'exportation ciblée ».*

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des  
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de  
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>